



### LE TRAFIC AUGMENTE, LES SALAIRES DOIVENT SUIVRE !

☀ **Sécuriser le pouvoir d'achat**, qui a été rattrapé par le SNCTA lors du Protocole 2016. Cela passe, entre autres, par l'augmentation des salaires de 5% sur 3 ans (+3% en 2017, +1% en 2018, +1% en 2019).

*Info : l'augmentation de 2018 est tombée ce mois-ci, avec rappels depuis janvier (+866€ bruts) à laquelle se sont ajoutées les primes PIPC 2017/2018 (+400€ bruts)*

☀ **Bénéficiaire de la croissance du trafic**. La crise de 2008 est derrière nous : les contrôleurs aériens, acteurs incontournables de cette croissance, doivent en bénéficier



### DÉVELOPPER NOS CARRIÈRES

- ☀ **HEA** pour tous sans autre condition qu'être PC
- ☀ **HEB** sur la base de critères accessibles à tous
- ☀ Revaloriser **l'expertise des CDS**
- ☀ Augmenter le nombre de postes d'**experts opérationnels**

### DÉFENDRE LES RETRAITES

☀ Objectif : taux de remplacement à **70%**

☀ Améliorer **l'ATC** et le **CIT**

*L'ATC créé à 100% par le SNCTA est une force pour les ICNA à la retraite. Au Protocole 2016 le SNCTA a négocié un gain de 32000€ sur la retraite. Le SNCTA a également négocié le CIT, qui permet aux ICNA nés après 1983 de partir à la retraite à taux plein (ce qui n'aurait pas été le cas sans)*

☀ Défendre les particularités du **statut ICNA** lors de la réforme des retraites à venir



Depuis plus de 50 ans les contrôleurs aériens font confiance au SNCTA pour tirer la profession vers le haut. Pour les carrières des contrôleurs, choisissons le syndicat des contrôleurs, les 4, 5, 6 décembre votons SNCTA.

